

Jenna **Luthi**;

Erna **Luthi**;

Jean-Pierre **Luthi**;

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,

ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Paul LUTHI

leur très cher papa, fils, frère, parent et
ami, enlevé à leur tendre affection le
26 mai 2009, dans sa 54e année.

Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.